

DEMANDE DE PERMIS DE PÊCHE À DES FINS SCIENTIFIQUES, EXPÉRIMENTALES OU ÉDUCATIVES

- Marine
- Eau douce
- Règlement sur la gestion de la pêche du poisson contaminé (RGPPC)

Secteur

- Côte Nord (secteurs 1 à 10, 101 à 110, 130, 142)
- Côte Sud (secteurs 11 à 27, 111, 121 à 127, 130, et sous-secteurs 29-1 à 29-5)
- Fraser et Intérieur - Bas Fraser (secteur 28, et sous-secteurs 29-6 à 29-17), Bassin versant du Fraser en aval du ruisseau Sawmill et bassin versant de Squamish
- BC Intérieur - Moyen/Haut Fraser (Fleuve Fraser et affluents en amont de Ruisseau Sawmill, Bassin versant de la Thompson, Bassin versant de Kootenay, Okanagan, Rivière Nechako et affluents)

Veillez soumettre un formulaire séparé pour chaque secteur.

Pour obtenir de l'information sur la délivrance de permis scientifiques, veuillez consulter le site Web de Pêches et Océans Canada – Région du Pacifique – à l'adresse suivante :

<https://www.pac.dfo-mpo.gc.ca/fm-gp/licence-permis/scientific-scientifique/index-fra.html>

Pour décrire le ou les emplacements d'un projet, veuillez consulter les cartes des secteurs d'exploitation des pêcheries du Pacifique :

<https://www.pac.dfo-mpo.gc.ca/fm-gp/maps-cartes/areas-secteurs/index-fra.html>

Veillez choisir l'une des options suivantes et fournir de l'information additionnelle au besoin :

- Nouvelle demande
- Renouvellement de la licence précédente
- Modification du permis actuel
- N° Permis précédent
- N° Permis actuel

Information requise sur le demandeur :

Nom complet du demandeur

Date de naissance

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	Jour	Mois	Anné

Organisation ou école (veuillez également fournir le programme scolaire.)

Adresse postale complète de l'organisation ou de l'école (avec ville, province et code postal)

Téléphone

Facsimilé

Courriel

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------	----------------------

Objectif du projet :

Veillez décrire brièvement l'objectif de votre demande. S'il s'agit d'une modification d'un permis précédent, veuillez décrire brièvement les modifications demandées au permis initial.

Veillez joindre une ou des pages additionnelles pour fournir une description complète du projet si nécessaire. Incluez autant de détails que possible, y compris les méthodes de collecte, la disposition des spécimens et vos activités de recherche.

Nom du navire, capitaine du navire (laissez vide si aucun navire ne sera utilisé)

NIB

Envoyez les demandes par courriel à chaque secteur séparément :

Côte Nord:

DFO.NCSP-PSCN.MPO@dfo-mpo.gc.ca

Côte Sud (Marin et Eau Douce):

DFO.SCA_SC_Licence_Applications-Applications_de_licence_SC_SCA.MPO@dfo-mpo.gc.ca

Fraser et Intérieur - Bas Fraser (Marin et Eau Douce):

DFO.FIALicense-LicenseSFI.MPO@dfo-mpo.gc.ca

BC Intérieur - Moyen/Haut Fraser:

DFO.BCILicence-LicenceICB.MPO@dfo-mpo.gc.ca

Lorsque l'une des activités suivantes s'applique, vous devez demander et être en possession d'un permis d'introduction et de transfert (article 56 du Règlement de pêche (dispositions générales) pour chaque cas. Transférer du poisson sans permis valide constitue une violation de la Loi sur les pêches.

- Tout mouvement de poisson vivant vers ou à l'intérieur de la Colombie-Britannique vers une installation d'élevage de poissons ou tout rejet dans les eaux naturelles de la Colombie-Britannique, et/ou
- Tout mouvement de poisson vers un établissement de recherche/d'enseignement:
 - là où l'effluent est déversé à proximité ou dans des plans d'eau naturels en Colombie-Britannique, et/ou
 - là où il y a une activité de culture/croissance, et/ou
 - là où les poissons ne sont pas isolés des autres organismes aquatiques, et/ou
 - là où les poissons ne seront pas détruits à la fin du projet de recherche.

Les formulaires de candidature peuvent être trouvés ici:

<https://www.dfo-mpo.gc.ca/aquaculture/management-gestion/licen-permi-fra.htm>

Questions et candidatures: DFO.BCITC-CITCB.MPO@dfo-mpo.gc.ca

Pour la récolte scientifique ou commerciale de plantes marines (algues, etc.), communiquez avec le ministère de l'Agriculture et des Terres du B.C (1-800-663-7867) ou consultez leur site Web pour obtenir des formulaires et des coordonnées: <https://www2.gov.bc.ca/gov/content/industry/agriculture-seafood/fisheries-and-aquaculture>

Si vous avez l'intention de récolter des bivalves dans des zones fermées aux bivalves en raison de LA PSP (marée rouge), de l'ASP (acide domoïque) ou d'une contamination bactérienne, vous devez demander un permis de gestion des pêches contaminées. Des frais s'appliquent pour cette licence payable au Receveur Général du Canada.

Pour plus de détails, veuillez téléphoner au 1-877-535-7307 (Système national d'émission de permis en ligne) ou envoyer un courriel à l'adresse suivante : fishing-peche@dfo-mpo.gc.ca.